

AGENDA CITOYEN

Des propositions pour faire de Montréal
une ville juste, inclusive, écologique et démocratique



Recherche

Karine Boivin, Marie-Joëlle Carbonneau, Saleema Hutchinson,
avec le soutien de Jean Panet-Raymond

Rédaction

Anne Latendresse et Ève Gauthier

Partenaires du 5^e sommet citoyen de Montréal

- Alternatives
- Association de groupes de ressources techniques du Québec
- Centre d'écologie urbaine de Montréal
- Coalition montréalaise des tables de quartier
- Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
- Conseil régional de l'environnement de Montréal
- Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
- Écomusée du fier monde
- Inter-CDEC
- L'Autre Montréal
- Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
- Réseau national sur la démocratie municipale
- Service aux collectivités de l'UQAM
- Table Action-Gardien de Pointe-St-Charles
- Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
- Table des groupes de femmes de Montréal

Comité de suivi du 5^e Sommet citoyen de Montréal, Octobre 2009

Version électronique disponible

www.5sc.ecologieurbaine.net

Conception et impression réalisées grâce au soutien de :



PRÉAMBULE

Cet agenda citoyen se veut un outil concret qui permette à tous les MontréalaisEs qui désirent prendre part aux débats publics sur la ville pendant et après les élections municipales. Il présente, de façon non partisane, l'échafaudage de **La ville que nous voulons** et pose les pierres fondatrices de cet édifice.

Élaboré à partir d'une vaste consultation populaire, cet agenda se veut le reflet d'une vision portée par des centaines de personnes de diverses origines, religions, âges, genres, provenant de différents milieux et secteurs d'activités et quartiers de la ville qui ont pris part à un sondage mené avant, pendant et après le cinquième Sommet citoyen de Montréal tenu en juin 2009. Trois questions leur étaient posées. *Quelle ville voulons-nous? Quelles actions sont nécessaires pour y arriver? et Qu'êtes-vous prêts à faire, seulEs ou avec d'autres, pour concrétiser cette vision en réalité?*

Cet agenda présente la vision générale de **La ville que nous voulons** en matière de *justice sociale et d'inclusion, d'aménagement, d'environnement, d'économie, de culture, et de démocratie*. Pour chacune de ces composantes, qui sont interdépendantes, on y retrouve les grands principes et les valeurs qui nous animent, de même que des propositions concrètes.

En un mot, cet agenda se veut le reflet des architectes citoyens qui ont tracé les grandes lignes du plan de **La ville que nous voulons** en prenant part au sondage lancé dans le cadre du cinquième Sommet citoyen de Montréal. Nous voulons remercier toutes les personnes qui ont participé à cet exercice et espérons qu'ils reconnaîtront ici le sens de leurs propositions. De plus, nous invitons tous les MontréalaisEs et leurs amiEs à faire circuler cet agenda citoyen auprès des amoureux et des amoureuses de leur ville.



LA VILLE QUE NOUS VOULONS !

JUSTICE SOCIALE, INCLUSION ET CITOYENNETÉ DANS LA VILLE

La ville que nous voulons reconnaît la justice sociale et l'inclusion comme des valeurs fondamentales sans lesquelles une ville ne peut être pleinement démocratique. La justice sociale constitue le résultat d'une série de choix collectifs qui doivent se matérialiser par une approche redistributive et des mesures concrètes de lutte contre la pauvreté. Cela doit se traduire par des investissements dans les logements sociaux et/ou abordables, des politiques et des mesures d'accessibilité aux transports en commun, aux services publics et aux équipements et infrastructures, de même que par l'accès à l'emploi et à la sécurité alimentaire.

La ville que nous voulons accorde une attention particulière à certains groupes sociaux. Plus que de simples citoyenEs, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les immigrantEs et réfugiéEs, et les familles doivent avoir les conditions nécessaires à une citoyenneté active. Les personnes, confrontées à vivre avec des handicaps, doivent tout autant que les autres être en mesure de jouir pleinement de la ville et de participer à sa construction.

La ville que nous voulons considère que l'égalité entre les femmes et les hommes demeure un principe fondamental de la vie dans la ville. Reconnaisant la trop longue exclusion des femmes des espaces publics, ces dernières doivent être encouragées et appuyées concrètement à prendre part aux instances décisionnelles, aux sphères de pouvoir et aux multiples espaces de débat public afin de mieux mettre de l'avant leurs préoccupations et leurs visions de la ville. Afin que le droit à une pleine citoyenneté puisse être réalisable et effectif pour les Montréalaises, il s'agit de prendre en compte l'ensemble des femmes dans leurs diversités.

La ville que nous voulons doit respecter et tenir compte de la diversité de ses habitantEs, tout en permettant à l'ensemble de ses citoyenNEs, et en particulier aux nouveaux arrivantEs, de développer un sentiment d'appartenance et d'adhésion à la collectivité. Par ses politiques et ses pratiques, elle encourage la participation civique, économique et politique. En un mot, elle doit mettre en place les conditions nécessaires à une citoyenneté active pleine et entière et permettre un vivre ensemble harmonieux où chaque personne a la possibilité et les moyens d'exercer, librement et en toute confiance, ses droits et ses devoirs individuels et collectifs. Bref, il s'agit de construire, une société plus humaine et plus juste, basée sur le respect de la dignité de toutes et de tous sans exclusion.

Des engagements pour Montréal

La ville que nous voulons doit :

- Adopter une approche redistributive en termes de mesures fiscales, d'équipements et d'infrastructures collectifs, et de ressources budgétaires afin de réduire les écarts socio-économiques qui séparent les différents quartiers de la ville et les groupes sociaux.
- Faire du logement social une véritable priorité de l'administration municipale. Plus concrètement, la mairie de Montréal doit se donner comme objectif de réaliser 20 000 nouveaux logements sociaux dans les cinq prochaines années. Pour y parvenir, elle doit interpeller haut et fort les gouvernements supérieurs afin qu'ils accroissent leurs investissements en logement social. De plus, l'administration municipale doit acheter des terrains et des bâtiments vacants, de même que des maisons de chambres, pour les réserver à cette fin, ce qui permettra de faciliter la construction de logements sociaux et de protéger le parc de maisons de chambres le plus souvent occupées par des personnes seules à très faible revenu.
- Veiller à l'application de sa politique d'égalité *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* adoptée en mars 2008, dans l'ensemble de ses dossiers de manière transversale tant dans ses services centraux que dans les 19 arrondissements.
- Favoriser l'accessibilité de toutes et tous au transport en commun en instaurant une tarification sociale.
- Augmenter le soutien financier aux OSBL offrant des services sociaux et au développement communautaire et en particulier à ceux qui s'adressent aux groupes minorisés dans la ville.
- Soutenir le développement d'entreprises d'économie sociale qui favorisent à la fois l'emploi et l'inclusion sociale.
- Supporter l'organisation d'événements favorisant les échanges de voisinage, la réalisation de lieux de rencontre ou la création de réseaux de citoyens.



AMÉNAGEMENT URBAIN

La ville que nous voulons doit être aménagée pour favoriser l'usage accessible et gratuit des espaces publics, des parcs et des espaces verts, des équipements et infrastructures collectifs par l'ensemble de la population. La planification et l'organisation de la ville et de ses quartiers doivent favoriser non seulement son usage mais aussi l'appropriation des espaces publics par les citoyenNES. Tout en étant accessibles à toutes et à tous, les aménagements doivent tenir compte des besoins spécifiques de certaines personnes et groupes, notamment celles dont la mobilité est réduite, les personnes à faible revenu et les jeunes familles.

La ville que nous voulons doit être aménagée pour répondre aux besoins et aux intérêts des citoyenNES d'aujourd'hui et de demain. Cela implique de faire des choix qui tiennent compte de ses espaces verts et de ses ressources naturelles, notamment l'eau, les milieux humides, etc. Cela impose de questionner nos modes de production et de consommation actuels et certains choix en matière d'aménagement pour en adopter de nouveaux. À titre d'exemple, cela signifie de tourner le dos au développement urbain structuré en fonction de l'usage de l'automobile pour opter en faveur d'un aménagement conçu autour des pratiques de déplacement actif et collectif.

La ville que nous voulons doit être aménagée pour tenir compte de l'identité et des valeurs qui rassemblent les MontréalaisEs, tout en reconnaissant l'existence de la diversité des appartenances et des provenances géographiques et culturelles de celles et ceux qui l'habitent. Les représentations, symboles, noms de rue et de parcs doivent reposer sur des valeurs universelles associées à l'égalité, à la démocratie et à la justice tout en reconnaissant la diversité des appartenances et des origines de celles et ceux qui ont bâti cette ville.

La ville que nous voulons doit être un espace aménagé pour tenir compte de la sécurité de celles et ceux qui l'habitent, tout en reconnaissant leur droit à s'exprimer, à manifester, à occuper et à s'approprier les espaces publics.

Mieux cerner et identifier le type d'aménagement voulu par les MontréalaisEs implique qu'ils prennent part aux débats, aux échanges et aux décisions sur les choix possibles en matière d'aménagement, de planification et de gestion urbaines, de même qu'en ce qui concerne les équipements et les infrastructures et cela avant même que les projets soient ficelés. Pour cela, **La Ville que nous voulons** doit revoir ses pratiques urbanistiques et son dispositif participatif et expérimenter de nouvelles pratiques associées à la planification participative ou collaborative. Les dispositifs participatifs en matière d'aménagement doivent être dotés de pouvoirs et être indépendants des instances électives.

Des engagements pour Montréal

La ville que nous voulons doit :

- Planifier un aménagement qui mise sur l'inclusion et la justice sociale en assurant une offre équitable d'équipements collectifs, d'infrastructures et de services entre les différents arrondissements et quartiers de la ville, et s'assurer que les moins bien nantis d'entre eux obtiennent les moyens réels d'atteindre un aménagement de qualité durable. Bref, adopter une approche de rattrapage et de redistribution entre les différents secteurs de la ville ce qui contribuera à contrer la ségrégation et les conflits urbains et à aménager la ville en tenant compte des besoins des jeunes familles.
- Aménager en mettant l'accent sur la protection de l'environnement, considérant que les différents éléments qui le composent sont interdépendants, et faire en sorte que l'ensemble des citoyenNEs de la ville bénéficie d'une qualité de vie saine et agréable.
- Entreprendre et construire des projets d'aménagement issus de démarches collectives avec les citoyenNEs en collaborant davantage avec les secteurs communautaire et de l'économie sociale.
- Mettre en place des dispositifs participatifs indépendants du pouvoir électif en matière d'aménagement et d'urbanisme qui soient dotés de pouvoirs et ouverts à tous. Et que ces dispositifs reposent non seulement sur la consultation mais bien sur la délibération entre citoyenNEs favorisant ainsi la prise en compte des intérêts collectifs.
- Veiller à l'application de sa politique d'égalité *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* en portant une attention particulière entre autres à l'accessibilité des transports en commun et à la sécurité urbaine ainsi qu'à l'accessibilité et au choix des services offerts en sports, loisirs et culture.
- Favoriser un aménagement pensé pour faciliter l'implantation de transports en commun et du transport actif et favoriser la réduction de l'usage de l'automobile, notamment par des mesures d'apaisement de la circulation, des voies réservées au transport en commun, et encourager le déplacement actif et sécuritaire.
- Reconnaître et préserver le patrimoine historique et culturel et l'identité des quartiers par le biais de projets de développement urbain approprié. S'engager à protéger de façon absolue le Mont-Royal, ce joyau patrimonial des MontréalaisEs.

ÉCONOMIE

La ville que nous voulons doit favoriser un développement économique juste et durable qui tienne compte des besoins de celles et ceux qui vivent avec moins de revenu. Concrètement, cela implique d'adopter des politiques et des mécanismes de redistribution des fonds publics et des mesures d'équité fiscale, ce qui requiert un rôle actif de la part des divers paliers gouvernementaux sous le *leadership* de la municipalité. De plus, le développement urbain de la ville que nous voulons doit reposer sur un engagement fort du secteur public.

La ville que nous voulons doit favoriser un développement urbain et des projets dont la propriété est partagée collectivement ou dont l'usage bénéficie au plus grand nombre tout en respectant les besoins et les ressources actuelles et futures. Le développement urbain doit en premier lieu opter pour l'usage plutôt que pour la valeur. Il doit être considéré comme un bien commun et un patrimoine collectif.

La ville que nous voulons doit accorder une priorité au commerce local, favoriser une économie locale diversifiée et implanter des services de proximité qui soient accessibles à l'ensemble de la population, notamment aux familles monoparentales, immigrantes et aux ménages à faible revenu.

La ville que nous voulons doit générer un développement économique qui favorise la création d'emplois de qualité assurant le bien-être et des conditions de vie décentes à l'ensemble de ses citoyenNEs.

La ville que nous voulons doit être bâtie et développée par toutes celles et ceux qui sont en mesure d'y contribuer. Elle doit offrir des emplois rémunérés qui permettent de jouir des opportunités qu'elle offre.



Des engagements pour Montréal

La ville que nous voulons doit :

- Maintenir un secteur public fort dans le domaine des services municipaux, consolider son efficacité et contribuer à mieux faire connaître son rôle auprès de la population, ce qui contribue concrètement à contrer la privatisation des services et des équipements collectifs.
- Adopter des mesures fiscales redistributives et orientées vers le développement viable.
- Porter une attention particulière à la lutte à la pauvreté des femmes, en particulier les femmes handicapées et les femmes des communautés culturelles en favorisant, entre autres, le développement de l'entrepreneuriat au féminin.
- Se doter d'instances, de mécanismes et de règles de transparence et d'imputabilité en matière de gestion et de planification, de même qu'en matière d'octroi de contrats.
- Favoriser et mettre en place les conditions nécessaires à la création d'entreprises individuelles et collectives, et encourager des projets qui contribuent à la collectivisation de la richesse.
- Encourager les pratiques liées à l'économie sociale et solidaire et reconnaître la valeur du travail accompli sur la base d'activités bénévoles.
- Encourager les commerçants locaux et la consommation à l'échelle locale dans les différents quartiers et arrondissements de la ville.



ENVIRONNEMENT

La ville que nous voulons est une ville verte et écologique s'appuyant sur des politiques claires et énergiques. Elle a le souci de réduire son empreinte écologique. Son développement économique et social est indissociable de ce principe. De plus, les citoyenNEs de cette ville sont partie prenante de ce processus en adoptant des comportements éco-citoyens.

La ville que nous voulons encourage le développement d'activités liées à l'agriculture urbaine, de toits verts et de jardins sur les toits. Les espaces verts contribuent à la qualité de vie des habitantEs en améliorant la qualité de l'air, en réduisant les îlots de chaleur et en absorbant l'eau de pluie. La préservation et le développement de milieux naturels (y compris les milieux humides et les ruisseaux intérieurs) et d'espaces verts sont mis de l'avant. Les parcs bénéficient d'une vraie protection et leur nombre augmente. Une place beaucoup plus grande est accordée aux végétaux dans la trame urbaine, cela sans l'usage de pesticides. Le verdissement se traduit par des politiques et des mesures concrètes, notamment dans la planification de tout nouveau projet de développement d'envergure.

La ville que nous voulons met en valeur le caractère insulaire de Montréal et favorise la réappropriation du fleuve par les MontréalaisEs. Une grande partie des berges sont naturalisées et plusieurs nouveaux accès publics aux rives et à l'eau, notamment pour la baignade, sont réalisés.

La ville que nous voulons est une ville où les transports actifs et alternatifs à l'automobile sont favorisés. Le transport en commun y est bien développé, ses modes sont diversifiés et il est accessible à toutes et à tous. L'aménagement des rues est sécuritaire pour les cyclistes et les piétonNEs. Plusieurs rues sont piétonisées. Les pistes cyclables sont bien développées et des mesures d'apaisement de la circulation sont mises en place dans tous les quartiers résidentiels.

La ville que nous voulons valorise le développement immobilier écologique. La construction de bâtiments certifiés durables, favorisant notamment l'efficacité énergétique et utilisant des matières résiduelles, est obligatoire. Ce type de construction doit être partie intégrante de tout projet de développement ou de rénovation qu'il soit public ou privé. De plus, la gestion des déchets est éco responsable. En ce sens, le recyclage est obligatoire et la collecte municipale des matières compostables à domicile est implantée.

La ville que nous voulons met aussi en place des programmes d'éducation à l'éco-citoyenneté à l'intention des jeunes mais aussi de l'ensemble de ses citoyenNEs.



Des engagements pour Montréal

La ville que nous voulons doit :

- S'engager à réduire de 30% d'ici 2020 et de 80% d'ici 2050, les émissions de gaz à effet de serre à Montréal, conformément à la Déclaration des maires sur les changements climatiques signée à Montréal en 2005.
- Mettre en place les mesures nécessaires pour éliminer le gaspillage et la surconsommation de l'eau potable et contrer toutes mesures visant à la privatiser. Développer de nouveaux accès publics à l'eau en rive notamment pour permettre la baignade, en améliorant la qualité de l'eau.
- Mettre sur pied une stratégie de verdissement comprenant les moyens financiers suffisants pour développer plusieurs programmes concernant entre autres les toits verts, les murs, les ruelles et les stationnements.
- Augmenter le nombre et la superficie de milieux naturels protégés sur son territoire en visant l'atteinte de 12%, tel que stipulé au niveau international.
- Mettre en place des mécanismes favorisant le covoiturage et le transport actif, et augmenter la part modale des transports en commun.
- Mettre sur pied un programme de sensibilisation des citoyenNEs et des entreprises aux divers principes d'économie d'énergie.



CULTURE

La ville que nous voulons reconnaît la contribution fondamentale de la culture au développement urbain, au bien-être et à la qualité de vie des citoyenNEs, de même qu'au sentiment d'appartenance des citoyenNEs à la ville et aux quartiers. Plus qu'un bien de consommation ou qu'un moyen de production, elle contribue au développement et à la richesse d'une collectivité, de même qu'à consolider le vivre ensemble et le sentiment d'appartenance à la ville. Au cœur du dynamisme d'une ville, la culture joue un rôle dans le développement économique et touristique, mais aussi dans le développement social et le développement de la citoyenneté. En ce sens, elle ne peut être dissociée des grands enjeux sociaux. C'est pourquoi **La ville que nous voulons** reconnaît la nécessité de préserver son patrimoine historique, linguistique, culturel, urbain et environnemental.

La ville que nous voulons reconnaît l'apport exceptionnel de ses artistes et soutient leur processus de création et la diffusion de leur art. Elle favorise en ce sens le développement et la pérennité de ses institutions culturelles, le développement de lieux de création et de diffusion artistique. Elle sait innover et favorise le développement d'un design qui s'intègre à l'environnement urbain existant. De plus, elle doit adopter des mesures qui favorisent la démocratisation et l'accès de toutes et tous à la culture.

La ville que nous voulons accorde une place importante à la culture comme porteuse de sens, d'identité, de mémoire collective. Elle doit respecter la diversité tout en favorisant l'inclusion de toutes et de tous. En ce sens, la culture s'avère une composante essentielle de la citoyenneté urbaine.



Des engagements pour Montréal

La ville que nous voulons doit :

- Augmenter le budget du Conseil des arts de Montréal : y injecter cinq millions de dollars de plus dès 2010, puis indexer cette somme.
- Appuyer financièrement la relève culturelle, par des programmes spécifiques du Conseil des arts de Montréal, des services municipaux et des arrondissements, et par diverses mesures permettant à la relève d'avoir accès à des espaces de création et des lieux de diffusion.
- Protéger prioritairement le patrimoine culturel et naturel du Mont-Royal, interdire tout développement qui remet en cause le statut d'arrondissement historique et naturel qu'est le Mont-Royal.
- Reconnaître le rôle de la culture dans l'appropriation de la ville par les citoyenNEs et favoriser l'accès à la culture à toutes et à tous par des programmes d'appuis financiers permettant la démocratisation de la culture et son accès au plus grand nombre.
- Donner à Montréal Métropole culturelle une vision citoyenne et inclusive, favoriser par des programmes d'appuis financiers les artistes, artisans, organismes et institutions de toutes natures, de toutes tailles et dans tous les quartiers qui contribuent à la création, la production, la diffusion et la promotion de la culture.
- Favoriser l'accessibilité et le choix des services offerts en sports, loisirs et culture pour toutes les femmes et dans toute leur diversité.



DÉMOCRATIE

La ville que nous voulons doit être définie et planifiée par l'ensemble de ses citoyenNEs en relation avec les éluEs et les expertEs, selon leurs valeurs et leurs priorités, plutôt que d'être décidée exclusivement par ces derniers. En d'autres mots, les citoyenNEs doivent pouvoir prendre part aux débats et aux décisions concernant les orientations, les politiques et programmes, et les approches de développement urbain durable à adopter. Bref, elle doit appartenir à celles et ceux qui l'habitent et la parcourent, et non aux promoteurs et investisseurs de tout acabit attirés par le profit ou aux élites économique et politique qui l'ont mise en vente aux plus offrants !

Dans le contexte actuel, caractérisé par le déficit démocratique et les faibles taux de participation aux élections reflétant le désenchantement des citoyenNEs à l'égard de la démocratie représentative, **La ville que nous voulons** doit explorer de nouvelles avenues en matière de démocratie. Comme plus d'un millier de villes dans le monde, elle doit favoriser l'expérimentation de pratiques associées à la démocratie délibérative et participative. En d'autres termes, **La ville que nous voulons** doit être dotée d'espaces où le plus grand nombre possible de citoyenNEs prennent part aux débats et aux prises de décision en matières politique, économique, sociale, culturelle, environnementale, patrimoniale, et dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, de la gestion et de la planification urbaines, du patrimoine, des arts et de la culture, côte-à-côte avec leurs voisinEs, les professionnelLEs et les éluEs. De plus, les instances électives, qui adoptent les décisions en dernière instance, doivent refléter la diversité ethnoculturelle, de genres et de classes sociales, de la population. Fini les conseils municipaux où seuls les notables locaux blancs et les hommes d'affaires sont représentés.

La ville que nous voulons repose sur la mobilisation et la participation citoyenne et ce, tant dans les structures institutionnelles que dans les espaces autonomes. Pour y parvenir, il est nécessaire d'expérimenter de nouvelles pratiques, de nouveaux dispositifs qui renforcent le rôle et la participation des citoyenNEs dans leurs relations avec les éluEs et les professionnelLEs. Des mécanismes, comme le droit à l'initiative, qui permettent aux citoyenNEs de réclamer une consultation publique sur un enjeu de leur choix, des jury citoyens qui leur permettent de planifier et suivre la réalisation d'un projet urbain et des expériences de budgets participatifs dans divers domaines et à divers échelons, constituent des pratiques institutionnelles devant être explorées et bonifiées.

La ville que nous voulons doit être dotée d'une structure institutionnelle favorisant un universalisme dans l'offre de services, des équipements et des infrastructures, et avoir les moyens de mettre en place une planification et une gestion urbaines cohérentes sur l'ensemble du territoire couvert tout en accordant une autonomie relative à des instances décisionnelles plus près des citoyenNEs et où il leur est possible de prendre part à la vie politique. Cette structure repose donc sur une décentralisation de certains pouvoirs, de compétences et de responsabilités à l'échelon local, cogérés par les citoyenNEs organiséEs et non organiséEs, les éluEs et les professionnelLEs.

Des engagements pour Montréal

La ville que nous voulons :

- Que le ou la maireSSE de la Ville, les maireSSEs d'arrondissement et les conseillerEs de ville et d'arrondissement adhèrent et respectent un code d'éthique et qu'ils et elles s'engagent à adopter et à respecter un code de responsabilités et d'imputabilité. Ces deux codes devraient être connus du public, être accessibles en ligne et considérés comme faisant partie des règlements de la Ville de Montréal. Ils pourraient être placés en annexe de la Charte de la ville.
- Que Montréal adopte une Charte de la participation citoyenne engageant la Ville et ses arrondissements, d'une part, et la société civile, d'autre part. Cette Charte définirait et établirait un partenariat entre le conseil municipal et les organisations de la société civile, dont les organisations syndicales et communautaires, les comités de citoyenNEs, etc. Elle prévoirait une collaboration continue et un processus de participation continu et régulé afin de suivre les progrès réalisés dans notre ville sous toutes ses formes. Un Sommet de la ville devrait se tenir après chaque élection, pour déterminer les objectifs à atteindre au cours du nouveau mandat, ainsi qu'au terme de ce dernier, afin d'évaluer les réalisations accomplies et d'analyser les moyens y ayant contribué et les raisons expliquant pourquoi les objectifs n'ont pas été atteints.
- Que la Ville implante des budgets participatifs, au niveau des arrondissements (dans une version améliorée de l'expérience menée dans Le Plateau Mont-Royal) et au niveau de la ville, adaptés au contexte institutionnel montréalais.
- Que des conseils de quartier soient mis en place dans chacun des arrondissements de la ville. Ces conseils doivent regrouper des organisations communautaires, des comités de citoyenNEs du quartier, de même que les conseillerEs de ville et d'arrondissement en poste. Que ces conseils de quartier prennent part aux décisions concernant la planification, la gestion et l'aménagement de l'arrondissement conjointement avec les éluEs.
- Que la Ville et ses éluEs s'engagent à appliquer la politique d'égalité *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* adoptée en mars 2008, dans l'ensemble de ses dossiers de manière transversale tant dans ses services centraux que dans les 19 arrondissements.
- Soutenir financièrement la mise en place d'un vaste programme d'éducation à la citoyenneté urbaine qui vise à informer, outiller et consolider la participation des citoyenNEs à la vie démocratique municipale.

VOS PROPOSITIONS

